



C.N.B.A  
Commission nationale de  
Boxe Amateur

**A RETOURNER  
AVANT LE  
20 FEVRIER 23 via  
le Comité Régional**

# SENIORS HOMMES

## BULLETIN INDIVIDUEL D'ENGAGEMENT

# COUPE DE FRANCE 2023

2023  
Amateur  
France  
Coupe de France

Le boxeur :

*NOM et Prénom*

Né le : .....

--	--	--	--

*2004 et avant*

Licence n°

--	--	--	--	--	--	--	--

*1 lettre et 7 chiffres*

Club : .....

Entraîneur / téléphone : .....

Comité régional : .....

Déclare :

- être licencié FFB et **avoir 10 combats minimum** (pour les boxeurs de nationalité étrangère)
- avoir atteint les ¼ de finales des CFAS 2022, (pour les boxeurs de nationalité française)
- être disponible du **03 au 05 mars 2023** pour participer à la Coupe de France Séniors,
- avoir pris connaissance du Règlement de la Coupe de France Amateur 2023 et en accepter les conditions,
- présenter sa candidature pour participer à la Coupe de France seniors hommes

2023 dans la catégorie de poids :

--	--

*Indiquer la limite  
supérieure de la  
catégorie de poids*

Date de l'engagement : ..... 2023

Signature du  
Boxeur

Signature du  
Président d'association

Signature du  
Président du comité  
régional

# POINTS PARTICULIERS A LA COUPE DE FRANCE AMATEUR SENIORS 2023

## CATEGORIE DE POIDS SENIORS HOMMES - nés en 2004 et avant

46 - 48 kg	57 kg	67 kg	80 kg	+ 92 kg
51 kg	60 kg	71 kg	86 kg	
54 kg	63,500 kg	75 kg	92 kg	

## FORFAITS

Après une défaite par **forfait et quel qu'en soit le motif** (sauf après blessure ou inaptitude constatée par le médecin de la compétition et portée sur le procès-verbal), les boxeurs forfaits sont interdits de boxer en compétition jusqu'au 28e jour (inclus) après le dimanche du tour au cours duquel le boxeur ou la boxeuse a été forfait. Les Présidents des comités régionaux sont chargés de faire appliquer cette mesure.

Une pénalité financière de **100 €** est appliquée au comité régional ayant engagé le boxeur.

## BULLETINS INDIVIDUELS D'ENGAGEMENT

Un bulletin individuel d'engagement doit être rempli et signé par le Boxeur, le Président d'association et le Président du comité régional et joint au dossier d'engagement adressé par le comité régional à la FFBoxe (**y compris pour les boxeurs exemptés des championnats régionaux par la direction technique nationale**).

La candidature des boxeurs pour lesquels un bulletin individuel d'engagement n'aura pas été joint ne sera pas étudiée par la commission de sélection.

## CRITERES DE SELECTION

	SH	SF	JH	JF	CH	CF
<b>CFA</b>	10	10	10	8	6	5
<b>Dom Tom</b>	10	6	8	6	5	5
<b>CATEGORIES EXTREMES</b>						
	48, 51, 92,+92kg	48,75, 81, +81kg	48 ; 52, 92, +92kg	48, 70, 75, 81,+81kg	44, 46, 80, +80kg	46, 48, 75 80, +80kg
	10	7	7	6	4	3

## RESPECT DES REGLES EN VIGUEUR CONCERNANT LE COVID